



Mairie de  
Saint-Georges-sur-Baulche

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 28 mars 2022

### DÉLIBÉRATION N°2022-033

**OBJET : Affectation des résultats 2021**

En exercice : 23  
Membres  
Présents(s) : 16  
Pouvoir(s) : 5  
Absent(s) : 7

Le vingt-huit mars deux mille vingt-deux, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE, Maire.

**Les membres présents en séance :**

Christiane LEPEIRE, Michel DUCROUX, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Christiane GALLON, Isabelle CAMBIER, Frédéric GRACIA, Philippe THOMAS, Richard FAURE, Aurélien HELLE, Anne Sophie DA COSTA, Thomas GUETTARD, Christophe GUYOT

**Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :**

Gérard PORA à Christiane LEPEIRE, Claire DEZOUTTER à Isabelle CAMBIER, Nicolas PERROUD à Yannick BARBOTTE, Aurore BAUGE à Claire GUEGUIN, Bertrand POUSSIERRE à Christophe GUYOT

**Le ou les membres absent(s) :**

Gérard PORA, Claire DEZOUTTER, Nathalie PREUD'HOMME, Nicolas PERROUD, Aurore BAUGE, Aurélie HENAULT, Bertrand POUSSIERRE

**Secrétaire de séance :** Monsieur Philippe THOMAS

**Vu** l'article L2311-5 du code général des collectivités territoriales relatif à l'affectation des résultats,

**Vu** l'arrêté du 21 décembre 2015 modifié relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,

**CONSIDÉRANT** que le résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé au titre de l'exercice clos, cumulé avec le résultat antérieur reporté, est affecté en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la clôture de l'exercice suivant,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver l'affectation des résultats 2021 pour chaque budget communal.

#### **BUDGET ANNEXE « PÔLE ENFANCE JEUNESSE »**

##### **FONCTIONNEMENT**

Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
700 906.29	691 016.50	9 889.79	-

Les résultats cumulés de l'exercice 2021 dégagent un déficit de 9 889,79 € en section de fonctionnement.

En l'absence de section d'investissement, il est proposé d'affecter les résultats comme suit :

- Au D002, section de fonctionnement : 9 889.79 € - Résultat de fonctionnement reporté au budget annexe PEJ

## **BUDGET ANNEXE « VIERGE DE CELLE »**

### **FONCTIONNEMENT**

Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
3 335 800.02	2 985 369.58	350 430.44	-

### **INVESTISSEMENT**

Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
2 916 424.82	2 822 050.00	94 374.82	-

Les résultats cumulés de l'exercice 2021 sont déficitaires de 350 430,44 € en section de fonctionnement et déficitaires de 94 374,82 € en section d'investissement

Il est proposé d'affecter les résultats comme suit :

- Au D002, section de fonctionnement : 350 430.44 €
- Au D001, section d'investissement : 94 374.82 €

## **BUDGET PRINCIPAL**

### **FONCTIONNEMENT**

Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
2 238 919.50	2 782 653.89	-	543 734.39

### **INVESTISSEMENT**

Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
410 569.80	921 492.15	-	510 922.35

Les résultats cumulés de l'exercice 2021 sont de 543 734,39 € en section de fonctionnement et de 510 922,35 € en section d'investissement

Il est proposé d'affecter les résultats, du budget principal comme suit :

- Au R002, section de fonctionnement : 543 734.39€
- Au R001, section d'investissement : 510 922.35€

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Maire

Christiane LEPEIRE



Envoyé en préfecture le 01/04/2022

Reçu en préfecture le 01/04/2022

Affiché le 01/04/2022

ID : 089-218903466-20220328-2022\_033-DE

SLO